

## **Le marché de l'électricité aurait dû être libéralisé depuis longtemps**

Avant son départ l'an dernier, la conseillère fédérale Doris Leuthard a donné un nouveau souffle à un projet des plus importants. L'ouverture complète du marché de l'électricité a en effet été intégrée à la consultation sur la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

Alors que l'ouverture du marché de l'électricité est restée en suspens pendant des années, elle doit enfin être mise en œuvre. C'est une très bonne nouvelle! L'économie réclame depuis longtemps l'ouverture complète du marché. Le libre choix du fournisseur pour le consommateur final mettrait un terme aux discriminations existantes et réduirait les distorsions du marché actuelles. Il poserait aussi les bases de la participation au marché européen de l'électricité. L'ouverture l'une des conditions posées pour conclure un accord sur l'électricité avec l'UE. Cela ouvre des opportunités de taille. La libéralisation bénéficiera aux consommateurs et renforcera la sécurité d'approvisionnement. La concurrence nouvelle entre les fournisseurs stimulera l'innovation et l'amélioration de l'efficacité. Cela contribuera également à l'importante intégration des énergies renouvelables, car sur un marché ouvert il est possible de mieux mettre en avant des différences qualitatives.

### **Ce serait un signal important et fort pour la population, les producteurs et le pays tout entier**

Il faut s'attendre à ce que le message relatif à la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité soit transmis au Parlement dans les prochains mois. Il est important que la libéralisation du marché continue de faire partie intégrante du projet sous la houlette de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Cette ouverture est attendue depuis longtemps. Il faut espérer que la Suisse et le Conseil fédéral saisiront cette opportunité. Ce serait un signal important et fort – pour la population, les producteurs et le pays tout entier. Plus la mise en œuvre sera rapide, mieux ce sera.

La version allemande de cet article a paru sur le site alémanique [www.klimawahl.ch](http://www.klimawahl.ch).